

pleins de foi et de confiance dans l'utilité des œuvres qu'ils préparent, il eût voulu, afin de les produire à la lumière, prolonger sa vie de quelques jours encore. Vœux impuissants ! Son heure était venue, sa tâche accomplie ! Les sentiments chrétiens dont il était animé lui firent alors concevoir de plus sublimes espérances. Il s'éteignit, dans cette aspiration religieuse, le 4 septembre 1857, à l'âge de 86 ans, après avoir reçu, avec une piété exemplaire, les derniers sacrements de l'Eglise.

Sa mort fut un jour de deuil pour la ville de Blois. A ses obsèques assistait une grande partie de la population de la ville et des communes environnantes. Ces honneurs, presque unanimes, rendus à sa mémoire prouvèrent une fois de plus, que sur la tombe d'un homme de bien s'éteignent les préventions et les haines soulevées autour de lui pendant sa vie.

Les restes du comte de Lezay furent, par une mesure exceptionnelle, inhumés dans l'église de Saint-Nicolas, sa paroisse. Un décret de l'Empereur, rendu sur la proposition de M. de Soubeyran, préfet de Loir-et-Cher, ayant autorisé cette sépulture, le Conseil municipal s'empressa de concéder le terrain nécessaire pour le monument ; voici un extrait de sa délibération, en date du 3 octobre :

« Le Conseil municipal de la ville de Blois, etc..... »

« Considérant : que M. le comte de Lezay-Marnésia a administré le département de Loir-et-Cher pendant plus de vingt années, avec une grande distinction, et y a laissé les plus honorables souvenirs ;

« Que depuis que ses fonctions administratives ont cessé, et alors qu'il était sénateur, M. le comte de Lezay-Marnésia a continué de demeurer à Blois, qui était devenu sa ville d'adoption. »

.